



We Invest In  
Intelligence



**Communiqué de candidature pour l'inscription  
en Licence en Business Computing :e-Marketing and Digital Strategies (eMDS)**

**Formation à distance**

**2023-2024**

L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) et l'Université de la Manouba représentée par l'École Supérieure de l'Économie Numérique (ESEN), annoncent l'ouverture des candidatures pour l'inscription en troisième année (L3) de la Licence en Business Computing : e-Marketing and Digital Strategies (eMDS).

L'enseignement, est essentiellement à distance, se déroule via la plateforme de l'UVT. Les étudiants sont accompagnés par des tuteurs pendant la formation et des activités pédagogiques sont prévues de façon hebdomadaire. Des séances de regroupement en ligne et/ou en présentiel sont aussi organisées. Les examens se déroulent dans un centre d'examen de l'ESEN.

**Qui peut postuler ?**

Peuvent postuler à la licence les candidats ayant suivi au moins deux années d'études universitaires avec succès (Bac+2) ou titulaires d'une licence ou mastère ou diplômes équivalents en informatique, informatique de gestion/Business Computing.

**Comment s'inscrire ?**

**1<sup>ère</sup> étape : Préinscription en ligne**

- ✓ Les candidats doivent se préinscrire exclusivement via le système d'information de l'UVT et **au plus tard le 31 août 2023**.

Le lien de préinscription est le suivant :

<http://www.uvt.rnu.tn/candidature/?formation=3-eMDS-302>

**Les pièces en version numérique nécessaires pour la préinscription en ligne, sont les suivantes :**

- Demande d'inscription au nom du président de l'UVT ;
- Copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers) ;
- Extrait de naissance en français ;
- Copie du diplôme de baccalauréat, des diplômes universitaires, du relevé des notes du baccalauréat et de tous autres relevés de notes d'études supérieures ;
- Copie de l'équivalence en cas de diplômes étrangers ;
- CV détaillant tout le cursus académique et professionnel.

*NB : Toute fausse information déclarée sur la plateforme de préinscription ou toute pièce manquante pourrait entraîner le rejet de la candidature.*

**Pour toute information supplémentaire liée à la préinscription merci de nous contacter via le [helpdesk](#) de l'UVT.**

#### **2<sup>ème</sup> étape : Dépôt de dossier**

✓ Une fois la sélection est faite, **la liste des candidats présélectionnés sera affichée sur le site web de l'UVT.**

**Seuls les candidats présélectionnés** seront appelés à finaliser l'inscription par le dépôt ou l'envoi par voie postale de la version papier de toutes les pièces déjà déposées en ligne (la date faisant foi est celle de réception du bureau d'ordre de l'UVT et non celle de l'envoi).

Adresse postale :

**Université Virtuelle de Tunis  
13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis.**

## Droits d'inscription :

- **642 DT / année universitaire (600 + 07%TVA)** dans le cas de prise en charge personnelle.
- **715.000 DT / année universitaire (600 + 19%TVA+ 1.000DT droit de timbre)** dans le cas où le paiement est pris en charge par un établissement (public ou privé).

Les candidats retenus sont appelés à payer les droits d'inscription par e-dinar sur le site Web de l'université **au plus tard le 11 octobre 2023**.

## Étudiants étrangers

Les étudiants étrangers, souhaitant s'inscrire en cette licence, sont appelés à:

- 1- Se préinscrire conformément à la démarche mentionnées au niveau du communiqué d'inscription de l'UVT ;
- 2- Déposer sur la plateforme de préinscription la demande d'inscription spécifique aux étrangers et qui est disponible via notre site web : <https://www.uvt.rnu.tn/etudiantetranger>, qui doit porter le visa du Ministère de tutelle du pays du candidat ;
- 3- Veiller à ce que les copies des diplômes obtenus soient certifiées par les structures légalement autorisées par le pays d'émission;
- 4- Payer les frais de scolarité, une fois que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique tunisien, valide le dossier de candidature ;

Conformément à l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 16 octobre 2019, fixant les frais d'études imputés aux étudiants étrangers, les frais annuels d'inscription sont payés en dinar tunisien et s'élèvent à 5 000 DT/ année universitaire.

## Important

Tout étudiant inscrit au titre de l'année universitaire 2023-2024 dans un autre établissement universitaire, ne peut pas s'inscrire à l'UVT.

De ce fait, l'UVT annulera toute inscription non réglementaire sans avertissement antérieur ni remboursement ultérieur des frais d'inscription.

Pour plus de détails, veuillez consulter la page web de la formation : <https://www.uvt.rnu.tn/emds>

**13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis**

**Tél : +216 71 905 248 / + 216 71 905 269 / + 216 71 905 254**

**Fax : +216 71 903 603**

**[www.uvt.rnu.tn](http://www.uvt.rnu.tn)**